



Ville de Gourin

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015**

<p>Date de convocation : 15/09/2015 affichée le : 15/09/2015 Date d'affichage de la délibération : 25/09/2015</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27</p>	<p>L'an deux mille quinze à vingt heures trente minutes, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE BARS Daniel, LE MOIGNE Michel, LE COROLLER Jacques, DEBERT Marie-Hélène, TALLEC Jacqueline, LE NAOUR Roger, LE FUR Françoise, SAROUILLE Nicolas, LE PICHON Valérie, POUPON Marie-Laure, DUFLEIT Anthony, LE PINSEC Catherine, NEDELEC Rémi, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOLZER Gilles, SERBON Anne-Marie, KERSULEC Louis, LE BERRIGAUD Anita, BOUEDEC Jean-Michel, ALIX Mary-Chantal formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><u>Absents excusés</u> : LE ROUX Véronique, BOURLES Estelle, OFFREDO Hervé,</p> <p><u>Procurations</u> : LE ROUX Véronique à POUPON Marie-Laure, BOURLES Estelle à HENRY Catherine, OFFREDO Hervé à LE MOIGNE Michel</p> <p>Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.</p>
--	---

ORDRE DU JOUR

- 1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE, RAPPORT ANNUEL RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE, EXERCICE 2014
- 2 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, RAPPORT ANNUEL RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE, EXERCICE 2014
- 3 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, RAPPORT ANNUEL DU PRESTATAIRE, EXERCICE 2014
- 4 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ADHESION AU SATESE DU DEPARTEMENT
- 5 - ERDF, CONVENTION DE SERVITUDE, RUE DE PRE JACQUES
- 6 - ROI MORVAN COMMUNAUTE, MODIFICATION DES STATUTS
- 7 - DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES
- 8 - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE
- 9 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

1 - ALIMENTATION EN EAU POTABLE, RAPPORT ANNUEL RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE, EXERCICE 2014

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014 établi par Eau du Morbihan.

Le rapport relatif à la production et au transport d'eau potable et le rapport relatif à la distribution d'eau potable ont été adressés à chaque membre du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte des rapports relatifs au prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2014 établi par Eau du Morbihan.

2 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, RAPPORT ANNUEL RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE, EXERCICE 2014

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014.

Ce rapport a été adressé à chaque membre du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014.

3 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, RAPPORT ANNUEL DU PRESTATAIRE, EXERCICE 2014

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport annuel de l'entreprise prestataire du service public d'assainissement collectif, pour l'exercice 2014.

Copie de ce rapport a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du prestataire du service public d'assainissement collectif, exercice 2014.

4 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF, ADHESION AU SATESE DU DEPARTEMENT

Proposition est faite à l'Assemblée d'adhérer au service d'appui technique et du suivi des eaux (SATESE), service du département du Morbihan.

Cet appui technique a pour objectif :

- une optimisation du fonctionnement des installations de traitement des eaux usées,
- une information et un appui à la réalisation des documents techniques réglementaires afférents au fonctionnement du système d'assainissement collectif,
- une validation de la chaîne de mesure et de prélèvement pour le compte du maître d'ouvrage afin qu'il respecte ses obligations réglementaires,
- une validation des données d'autosurveillance, au format SANDRE, pour le compte du maître d'ouvrage afin qu'il respecte ses obligations réglementaires,
- la réalisation d'un suivi de fonctionnement au moyen de visites des installations.

Cette mission ne supplée ni le travail de l'exploitant, ni les obligations du maître d'ouvrage en matière de réalisation de bilan 24 heures réglementaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide l'adhésion de la Commune au service d'appui technique et du suivi des eaux (SATESE) service du Département du Morbihan et autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

5 - ERDF, CONVENTION DE SERVITUDE, RUE DE PRE JACQUES

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer avec Electricité Réseau Distribution France une convention de servitude destinée à la mise en place d'une canalisation souterraine électrique sur la parcelle communale cadastrée sous le numéro 268 de la section AV.

Le plan de la parcelle concernée a été adressé à chaque membre de l'Assemblée

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, accorde l'autorisation sollicitée.

6 - ROI MORVAN COMMUNAUTE, MODIFICATION DES STATUTS

A la demande de Monsieur le Président de Roi Morvan Communauté, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de modification des statuts de la Communauté de Communes en modifiant le point 2.5.1 comme suit :

- Actions et équipements d'intérêt communautaire en faveur de l'action sociale, de l'emploi et de la formation professionnelle

Sont reconnus d'intérêt communautaire :

- le point accueil emploi
- les chantiers d'insertion et les chantiers école
- les activités, projets et actions organisés par et au sein de l'atelier "multi activités" dénommé "Atelier du soleil" sis au Faouët, au bénéfice des personnes orientées par les services sociaux du territoire d'action sociale dont dépend RMCom.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, par 26 voix pour et 1 abstention (M. BOUEDEC), approuve la proposition de modification des statuts de Roi Morvan Communauté en modifiant le point 2.5.1 comme suit :

- Actions et équipements d'intérêt communautaire en faveur de l'action sociale, de l'emploi et de la formation professionnelle

Sont reconnus d'intérêt communautaire :

- le point accueil emploi
- les chantiers d'insertion et les chantiers école
- les activités, projets et actions organisés par et au sein de l'atelier "multi activités" dénommé "Atelier du soleil" sis au Faouët, au bénéfice des personnes orientées par les services sociaux du territoire d'action sociale dont dépend RMCom.

7 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de décision modificative budgétaire établie par la Commission des Finances comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015		
DECISION MODIFICATIVE N°1		
SECTION D'EXPLOITATION		
CHAP/ART	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	338,00 €
627	Commission emprunt	338,00 €
66	Charges financières	1 615,17 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 601,76 €
66112	Intérêts, rattachement des ICNE	13,41 €
023	Virement à la section d'investissement	660,30 €
		2 613,47 €
RECETTES		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 613,47 €
777	Subventions d'investissement versées au résultat	2 613,47 €
		2 613,47 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 613,47 €
13913	Amortissement des subventions - Département	2 613,47 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 625,00 €
1641	Amortissement du capital	5 625,00 €
20	Immobilisations incorporelles	15 520,00 €
2031-11	Etudes STEP	15 520,00 €
23	Immobilisations en cours	86 680,00 €
2315-11	Construction STEP	86 680,00 €
		110 438,47 €
RECETTES		
13	Subventions d'investissement	124 778,17 €
1313	Subventions Département	124 778,17 €
16	Emprunt et dettes assimilées	- 15 000,00 €
1641	Emprunts en euro	- 15 000,00 €
021	Virement de la section d'exploitation	660,30 €
		110 438,47 €

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, par 26 voix pour et 1 abstention (Mme SERBON), adopte cette proposition.

8 - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public (ERP) et de toutes les installations ouvertes au public (IOP) pour tous les types de handicaps avant le 1er janvier 2015.

En raison des difficultés rencontrées par les propriétaires, l'ordonnance du 26 septembre 2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'établissement d'un Ad'AP est obligatoire pour tous les ERP qui n'étaient pas accessibles au 31 décembre 2014 et doit, pour approbation, être déposé en Préfecture avant le 27 septembre 2015.

L'agenda d'accessibilité programmée correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité.

Proposition est faite à l'Assemblée d'adopter un Agenda d'Accessibilité Programmée portant sur la mise en accessibilité sur une période de 6 années de 30 ERP et 9 IOP.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité,

approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public.

autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les dérogations nécessaires permettant le phasage des travaux à programmer.

9 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de modification du tableau des effectifs communaux établie pour les besoins du service comme suit :

SUPPRESSION	EFFET	CREATION	EFFET
2 emplois d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet	01.01.15	2 emplois d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet	01.01.15
1 emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet	01.11.15	1 emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet	01.11.15
1 emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	11.07.15	1 emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet	11.07.15
1 emploi de brigadier de police municipale à temps complet	01.08.15	1 emploi de brigadier-chef principal de police municipale à temps complet	01.08.15
1 emploi d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet	01.10.15	1 emploi d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet	01.10.15

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.